



Pension alimentaire versée par la nouvelle compagne de mon ex

Par **tengiatsac**, le 17/05/2011 à 09:01

Bonjour,
Depuis quelques mois, je reçois la pension alimentaire non plus par le père de mon enfant mais par sa nouvelle compagne. Dois-je accepter ? Ils ne sont ni pacsés, ni mariés. Que se passerait-il si ça se passe mal entre eux et qu'elle veut le remboursement de ce qu'elle m'a versé ?
Merci

Par **mimi493**, le 17/05/2011 à 11:02

Elle devra s'adresser à lui pour le remboursement

Par **tengiatsac**, le 17/05/2011 à 11:19

Elle me paye par virement et il n'y a pas la mention pension alimentaire...et si il ne la rembourse pas ?

Par **mimi493**, le 17/05/2011 à 11:44

Mais c'est bien le montant de la pension.
S'il ne rembourse pas, elle se retournera contre lui

Par **tengiatsac**, le **17/05/2011** à **11:47**

Ok, merci